



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ARMÉES

AUTORITÉ DE SÉCURITÉ AÉRONAUTIQUE D'ÉTAT

CERTIFICAT D'AGRÉMENT

APPROVAL CERTIFICATE

ORGANISME D'ENTRETIEN

MAINTENANCE ORGANISATION

EMAR/FR 145-043

Vu le décret n°2013-366 du 29 avril 2013 et l'instruction interministérielle dite EMAR/FR, en vigueur, relative au maintien de la navigabilité des aéronefs militaires et des aéronefs appartenant à l'État et des produits, pièces et équipements aéronautiques et relative à l'agrément des organismes et des personnes participant à ces tâches, et dans le respect des conditions énoncées ci-dessous, le directeur de la sécurité aéronautique d'État, certifie que :

Pursuant to the decree n°2013-366 of 29 April 2013 and the interministerial instruction EMAR/FR relating to the continuing airworthiness of military and State owned aircraft and to aeronautical products, parts and appliances and relating to the approval of organisations and personnel to the conditions specified hereafter, the Director of the State Aviation Safety Authority, certifies that :

SATORI

Bâtiment 66 Zone Centrale

Aéroport du Bourget

93350 LE BOURGET

est un organisme d'entretien Partie EMAR/FR 145 autorisé à entretenir les produits répertoriés dans le tableau d'agrément joint en annexe et à délivrer des certificats d'autorisation de remise en service en utilisant la référence ci-dessus.

is a part EMAR/FR 145 maintenance organisation approved to maintain products listed in the attached annex and to issue release to service certificates using the above mentioned reference.

CONDITIONS / conditions :

1. Le présent agrément est limité au domaine d'application défini dans la section correspondante du manuel approuvé des spécifications de l'organisme d'entretien (MOE) comme spécifié à l'annexe II de l'instruction interministérielle EMAR/FR 145.
This approval is limited to that specified in the scope of work section of the approved maintenance organisation exposition as referred to the annex II of interministerial instruction named Part EMAR/FR 145.
2. Le présent agrément implique le respect des procédures prévues dans le manuel approuvé des spécifications de l'organisme d'entretien (MOE) comme spécifié dans la Partie EMAR/FR 145.
This approval requires compliance with the procedures specified in the approved maintenance organisation exposition as referred to the Part EMAR/FR 145.
3. Le présent agrément est valable tant que l'organisme d'entretien agréé Partie EMAR/FR 145 respecte les dispositions de la Partie EMAR/FR 145.
This approval is valid whilst the approved maintenance organisation remains in compliance with the Part EMAR/FR 145.
4. Sous réserve de respecter les conditions 1 à 3 ci-dessus, la durée de validité du présent agrément est illimitée, sauf si l'agrément a été auparavant rendu, remplacé, suspendu ou retiré.
Subject to compliance with the conditions 1 to 3 here above, this approval shall remain valid for an unlimited duration unless the approval has been previously been surrendered, superseded, suspended or revoked.

Date de délivrance initiale : **30 novembre 2020**

Date of original issue

Signature : Pour le directeur de la sécurité aéronautique d'État

Signed

et par délégation

Le général de brigade Jean-Baptiste POURET

Directeur de la navigabilité



TABLEAU D'AGRÈMENT de l'ORGANISME D'ENTRETIEN
MAINTENANCE ORGANISATION APPROVAL SCHEDULE

EMAR/FR 145-043
SATORI

Bâtiment 66 Zone Centrale
Aéroport du Bourget
93350 LE BOURGET

CLASSE <i>Class</i>	CATÉGORIES <i>Rating</i>	LIMITATIONS <i>Limitations</i>
ÉLÉMENTS AUTRES QUE LE MOTEUR COMPLET ET LES APU <i>COMPONENTS OTHER THAN COMPLETE ENGINE AND APU</i>	C2 Pilote automatique <i>Automatic pilot</i> C3 Communication et navigation <i>Communication and navigation</i> C5 Générations électrique <i>Electrical power</i> C6 Aménagement <i>Equipment</i> C7 Moteur - APU <i>Engine - APU</i> C9 Carburant - Cellule <i>Fuel - Airframe</i> C13 Instruments <i>Instruments</i> C14 Atterrisseurs <i>Landing gear</i> C18 Protection givre/pluie/incendie <i>Protection ice/rain/fire</i>	Voir la liste de capacité associée au manuel des spécifications de l'organisme d'entretien EMAR/FR 145-043 <i>Refer to the capability list associated with the EMAR/FR 145-043 maintenance organization exposition</i>

Le présent programme se limite aux produits et activités mentionnés dans la section du domaine d'application contenue dans le manuel approuvé des spécifications de l'organisme d'entretien (MOE) comme spécifié dans l'EMAR/FR 145.
This approval schedule is limited to those products and activities specified in the scope of work section of the approved maintenance organisation exposition referred to the EMAR/FR 145.

Les activités d'entretien sont réalisées sur le site du Bourget (93) et du Plessis-Robinson (92).
The maintenance activities are carried out on the area of :

Référence du MOE : le MOE EMAR/FR 145 Édition 04 du 13 février 2024 (et ses révisions ultérieures approuvées)
MOE reference : the MOE EMAR/FR 145 Edition 04 of February 13th, 2024 (and the future approved revisions)

Date de délivrance initiale : **30/11/2020**
Date of original issue

Signature : Pour le directeur de la sécurité aéronautique d'État et par délégation
Signed Le général de brigade Jean-Baptiste POURET
Directeur de la navigabilité

N° de révision : **2**
Revision number
Date de la présente révision : **22/03/2024**
Revision date :



TABLEAU D'AGRÉMENT de l'ORGANISME D'ENTRETIEN
MAINTENANCE ORGANISATION APPROVAL SCHEDULE

EMAR/FR 145-043

SATORI

Bâtiment 66 Zone Centrale
Aéroport du Bourget
93350 LE BOURGET

Suivi des révisions
Follow-up of revisions

Numéro de révision <i>Number of revision</i>	Périmètre <i>Perimeter</i>	Date <i>Date</i>
0	Conversion du certificat d'agrément FRA 145-0014 révision 3 en EMAR/FR 145-043 révision 0. Catégories : C2 ; C5 ; C7 ; C9 ; C13 ; C14. <i>Ratings: C2 ; C5 ; C7 ; C9 ; C13 ; C14.</i>	30/11/2020
1	Catégorie : C18 : ajout. <i>Rating: C18 : addition.</i>	28/06/2023
2	Changement d'adresse du siège sociale <i>Change of company address</i> Catégorie : C6 : ajout. <i>Rating: C6 : addition.</i>	22/03/2024

Date de délivrance initiale : **30/11/2020**
Date of original issue

Signature : Pour le directeur de la sécurité aéronautique d'État
Signed et par délégation
Le général de brigade Jean-Baptiste POURET
Directeur de la navigabilité

N° de révision : **2**
Revision number

Date de la présente révision : **22/03/2024**
Revision date

